

Association "Ça va aller"

à Signes, le 06 mai 2015

Objet : Minutes Conseil Administration du 02 mai 2015

Destinataires (via e-mail) : BESTARD Alain, DE SAINT VAAST Christophe, LANDRIOT Frédérique, ORDIONI Patricia, RABAUD Marie-Hélène, RABAUD Jean-Paul, SCHMITT Patrice, THOMAS Françoise et THOMAS Frédéric.

Pièce Jointe : Budget prévisionnel 2015/2016

Le 02 mai 2015, suite à convocation / ordre du jour par courriel du 28 avril 2015, le conseil d'administration de « ça va aller » s'est réuni.

Tous les membres du CA étaient présents.

Les sujets abordés et les décisions afférentes sont résumées ci-dessous et ce document sera ajouté sur le site Internet de l'association (documents non permanents) pour plus de transparence.

1. Examen finances et prévisions pour budget 2015/2016

Pour le détail charges / produits et hypothèses de réalisation, se reporter au budget prévisionnel en pièce jointe.

En résumé de ce document, le budget « ça va aller » incluant la mise en place de 2 nouvelles promotions 2015/2016 de au moins 2 X 4 élèves) aux CEG de Yé et Sankoué s'élève à 5321 euros.

Au 02 mai 2015, non encore encaissé en raison retard ouverture compte bancaire « Crédit coopératif », la somme disponible (une fois remboursements prêts membres effectués) s'élève à 3000 euros environ, ce qui compte tenu des membres donateurs potentiels restant à ce jour, laisse envisager sereinement la suite ...

La comptabilité adaptée à « ça va aller » a été mise en place sur le logiciel Open « Gnucash » et sera transmise à la trésorière dès que possible.

2. Missions à venir

SCHMITT patrice se rendra au Burkina dans le courant du mois de Juin 2015 pour prendre des nouvelles des élèves parrainés et verser un acompte aux différents établissements scolaires fréquentés par nos filleul(e)s dans le cadre de la scolarité 2015/2016.

Un reportage sur les collègues jumelés sera réalisé à cette occasion.

Les différents intermédiaires et correspondants au Burkina seront rencontrés pour expliquer les raisons de la naissance de notre nouvelle association.

Prévisions de départ : RABAUD jean-paul en novembre 2015 pour règlement reliquat scolarités 2015/2016.

Un fascicule pratique de départ en mission sera rédigé en collaboration entre les membres du CA . Il comprendra en particulier des aspects logistiques et médicaux. Il sera mis en ligne rapidement sur le site Internet de l'association (documents permanents).

Chaque membre bénévole partant en mission au Burkina recevra un ordre de mission décrivant les tâches qu'il aura à réaliser là-bas.

3. Divers

Interventions au Burkina des infirmières adhérentes à « ça va aller ».

Suite aux questions posées et pour clarifier position de l'association : il n'existe pas de volet ou de mission médicaux dans l'association « ça va aller » et il n'est pas envisagé d'en créer à court ou moyen terme.

Des actions de prophylaxie dans les domaines de la santé sont par contre tout à fait envisageables dans le cadre de la mission Education ... charge aux personnes qui souhaiteraient s'en charger lors des missions au Burkina (en plus des tâches Education traditionnelles) de les proposer et de réaliser les supports pédagogiques nécessaires.

En ce qui concernerait des interventions médicales ponctuelles sur place, elles ne relèveraient que de la responsabilité des bénévoles qui les effectueraient alors (sauf urgence) après contact et accord des autorités sanitaires locales (CSPS). Il est certain, en plus des motivations personnelles éventuelles, que la présence sur place d'un médecin ou d'infirmières, même si il/elles sont là dans le cadre de l'Education est difficile à « cacher » dans les petits villages dans lesquels nous nous rendons ... et que donc ces éventualités doivent être envisagées

A noter cependant que dans ces cas, l'achat sur place des médicaments nécessaires pourrait faire de la part de l'acheteur, l'objet d'une renonciation aux frais et donc, avec justificatifs à l'appui, d'un reçu fiscal émis par l'association au retour de mission pour la valeur des sommes engagées.

Dons nominatifs ou personnels

Il ne sert à rien de financer la scolarité des filleuls si des conditions acceptables d'étude ne sont pas réunies ... autrement dit, il peut arriver que la famille du / de la filleul(e) soit indigente ou le devienne suite à maladie ou décès : il est alors nécessaire de les aider sinon on est incohérent en plus d'être sans cœur ;

Ces conditions peuvent apparaître surtout dans le cas des parrainages individuels pour lesquels le parrain se rend sur place car les contacts avec la famille sont alors évidemment plus étroits.

Le parrain peut alors décider d'aider la famille en lui versant périodiquement une somme d'argent qui lui permettra de vivre dignement.

Cette somme considérée comme un « don nominatif » et enregistré comme tel dans la comptabilité de l'association fera alors l'objet d'un reçu fiscal par l'association.

Assemblée Générale et nouveaux membres Conseil Administration

La première assemblée générale de l'association aura lieu début année 2016.

Les membres adhérents qui souhaiteraient faire partie du CA peuvent le faire savoir.

Leur candidature éventuelle sera examinée lors de l'assemblée générale.

4. Communication médiatique

Le compte G-mail de l'association asso.ca.va.aller@gmail.com est disponible en consultation (lecture/écriture courriers et contacts) pour les membres du Conseil d'Administration qui en ont reçu l'identifiant et le mot de passe. Il est souhaitable qu'ils s'y connectent fréquemment pour :

- se tenir au courant de l'actualité de l'association,
- mettre à jour la base de données des contacts en fonction de leurs propres investigations.

Il est bien entendu du ressort des membres du CA en première ligne mais également de tous les membres bénévoles ou donateurs, de nous faire connaître dans leurs cercles d'amis et de relations.

Le site Internet de l'association <http://parrainagesburkina.wix.com/asso-ca-va-aller> a été créé et est tenu à jour, jusqu'à nouvel ordre, uniquement par patrice SCHMITT. L'actualité de l'association y apparaît essentiellement dans le blog « Actualités / Agenda ».

Un résumé des activités de l'association a été transmis au consulat du Burkina à Nice qui l'a inséré sur son site Internet. Un lien vers eux sera créé en retour sur notre site.

Des bulletins de souscription « ça va aller » sur lesquels figurent en particulier toutes les données « contact » de l'association (adresse g-mail, site Internet, siège) ont été imprimés et sont donc disponibles pour toute personne qui en fera la demande.

L'association « ça va aller » tiendra un stand d'information / vente artisanat pendant les manifestations caritatives suivantes :

- samedi 30 mai 2015 : « Ollioules a du coeur »
- dimanche 31 mai 2015 : « Journée africaine Six Fours les plages »

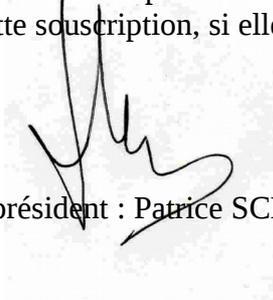
Un tour de service sera mis en place sur la base d'une demi journée par membre CA disponible.

Quatre panneaux de plexiglass sur lesquels seront affichés des copies papier exportées du site Internet de l'association (de manière à rester à jour) sont également disponibles pour qui en ferait la demande.

5. Projet de souscription

Une souscription sera ouverte pour aider le CEG de Sankoué à financer un professeur pour l'année scolaire 2015/2016. Une demande de faisabilité la concernant a été adressée à notre correspondant Education sur place GALA emmanuel (directeur école primaire).

Cette souscription, si elle s'avère réalisable, sera initiée dès mi mai 2015.



le président : Patrice SCHMITT

le vice-président : Jean-Paul RABAUD
Lu et approuvé

le secrétaire : Alain BESTARD
Lu et approuvé

la trésorière : Françoise THOMAS
Lu et approuvé